

LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

LES COMPRENDRE POUR LES PRÉVENIR

UNE SENSIBILISATION POUR LES ENTREPRISES

23% des femmes et 7% des hommes déclarent avoir été confronté·es à des propos ou comportements sexistes au travail.* Cette sensibilisation propose de vous informer sur les violences sexistes et sexuelles au travail, les obligations légales de l’entreprise et les moyens d’agir en prévention.

**11e Baromètre de la perception des discriminations dans l’emploi, Défenseur des Droits et Organisation Internationale du Travail, 2018*

Publics concernés :
directions, responsables RH, membres des CSE, référent·e·s harcèlement sexuel et agissements sexistes des CSE et des entreprises, encadrement et salarié·e·s, chargé·e·s de prévention

Durée :
3h30

OBJECTIFS

- Connaître les différentes facettes du sexisme au travail
- Appréhender les définitions juridiques et les obligations de l’employeur
- Identifier les différents niveaux de prévention possibles pour agir sur le sexisme au travail

PROGRAMME

- VSST, de quoi parle-t-on ?
- Auteur·e·s / Victimes, les processus à l’oeuvre
- Définitions juridiques des VSST
- Repères pour agir en prévention du risque de VSST en entreprise

Formateur·ice·s : professionnel·le·s des CIDFF
(juristes, psychologues, chargées d’accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles...)

LIEUX ET DATES

En Inter-Entreprises

AURILLAC (15)	9 septembre 2025	9h00 - 13h00
MOULINS (03)	15 septembre 2025	13h30 - 17h00
BOURG-EN-BRESSE (01)	25 septembre 2025	09h30 - 13h00
CLERMONT-FERRAND (63)	29 septembre 2025	09h00 - 12h30
LYON (69)	30 septembre 2025	09h30 - 13h00
SESSION À DISTANCE	9 octobre 2025	13h30 - 17h00
LYON (69)	13 octobre 2025	09h30 - 13h00
SAINT-ÉTIENNE (42)	16 octobre 2025	13h30 - 17h00
LE PUY-EN-VELAY (43)	20 novembre 2025	13h30 - 17h00
VALENCE (26)	2 décembre 2025	09h00 - 12h30

En Intra-Entreprise

Nous contacter : formation@frcidffaura.fr

COÛT

Ce programme bénéficie d’un financement public de la Direction Régionale aux Droits des femmes et à l’Égalité d’Auvergne Rhône Alpes.

- Reste à charge pour l’entreprise :
- En Inter-Entreprises : 40 € / personne
 - En Intra-Entreprise (groupe de 8 à 15 personnes) : nous contacter

S’INSCRIRE

Plus d’informations
Élise DEVERNOIX - formation@frcidffaura.fr

Une action de l’Aract et du réseau des CIDFF d’Auvergne-Rhône-Alpes
auvergnerhonealpes.aract.fr / auvergnerhonealpes-fr.cidff.info